



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mercredi 23 octobre 2019, 19 h 00
Local 212

À adopter

Procès-verbal

1.1 Ouverture de la séance:

Ouverture de la séance à 19h00.

1.2 Vérification du quorum:

Richard Jourdain, directeur	x	Viviane Drapeau, parent	x
Nathalie St-Louis, directrice adjointe	x	Julie Provost, parent	x
Lynn Parker, directrice adjointe	x	Marie-Thérèse Ouellet, parent	Abs
Marie-France Bélanger, agente de réadaptation	x	Patrice Fournier, parent	x
Pier-Gilaine Bédard, enseignante	x	Karyne Régimbalt, parent	x
Sonia Carpentier, enseignante	x	Viviane Therrien, parent	Abs
Joël Dagenais, enseignant	x	Marie-Claude Turcotte, parent	x
Yvan L'Allier, enseignant	x	Zoé Scalzo, élève	Abs
Michèle Laroche, enseignante	x	Magalie Chadillon, élève	Abs

Le quorum est constaté.

1.3 Formation du conseil d'établissement et présentation des membres

M Jourdain présente les membres du CE.

Un poste pour un membre de la communauté est à combler.

Un poste pour les membres du personnel est à combler.

1.4 Nomination de la présidence et de la vice-présidence

Proposition pour la présidence du CE : Mme Drapeau propose M Fournier.

Nomination officielle de la présidence : M Fournier

Proposition pour la vice-présidence du CE : Mme Régimbalt propose Mme Drapeau.

Nomination officielle de la vice-présidence : Mme Drapeau

1.5 Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Mme Viviane Drapeau propose l'adoption de l'ordre du jour.

CE-19-20/01 Adopté à l'unanimité.

1.6 Adoption du procès-verbal du 11 septembre 2019;

Mme Sonia Carpentier propose l'adoption du dernier procès-verbal.

CE-19-20/02 Adopté à l'unanimité.

1.7 Suivi au procès-verbal;

Aucun suivi.

1.8 Calendrier des rencontres;

Les membres ont reçu le calendrier lors du dernier envoi. Le CE prévu en décembre aura lieu le lundi 9 décembre au lieu du 2 décembre (changement apporté).

1.9 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement

Nous avons un budget de 500\$ pour les membres du conseil d'établissement.

1.10 Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement

M Jourdain précise que les parents présents représentent l'ensemble des parents. M. Jourdain mentionne qu'il est important de se rappeler que nous sommes là pour le bien-être de l'ensemble des élèves.

Les points abordés lors des CE sont : le projet éducatif, les règles de conduite et de sécurité, le rapport annuel des activités, les services offerts par l'école, les modifications et les révocations de l'acte d'établissement, les critères de sélection du directeur d'école, les normes et modalités d'évaluation, les orientations générales, le temps alloué pour chaque matière, les programmes d'études locaux, la programmation des activités éducatives, les programmes des services complémentaires, les dons et les contributions, l'utilisation des locaux ou immeubles, le budget annuel de l'école et les besoins relatifs aux biens et services.

1.11 Dénonciation d'intérêt

Il existe un formulaire que le parent doit compléter s'il est en conflit d'intérêts avec un sujet abordé.

1.12 Règles de régie interne

Le document a été envoyé et lu.

1.13 Parole à l'assemblée;

Aucune personne

1.14 Parole aux représentants des élèves;

- Aucune personne

1.15 Parole au délégué du comité de parents;

Un questionnaire devait être complété par les membres du comité de parents en lien avec le projet de loi 40. Pour la prochaine rencontre, Mme Drapeau va nous présenter les différences. M Jourdain a pris le temps de comparer le projet de loi 40 et il remarque qu'il n'y a pas de grandes différences. Les CE auront plus de pouvoir de décision.

1.16 Information de la direction;

- Portes ouvertes : Ce fut un succès et nous avons eu une grande participation de nos écoles de notre bassin. Il y avait beaucoup d'enseignants des différentes matières pour recevoir les élèves et les parents.
- Soirée des parents/bulletin : La soirée de remise des bulletins aura lieu le jeudi 28 novembre. Bientôt, les parents recevront dans l'info-parents les explications pour la prise de rendez-vous.
- Raphael U : On s'est questionné sur un changement possible d'entreprise mais en discutant avec une autre école, la qualité de Raphael U est meilleure. Avec Raphael U, on maintient nos prix de façon plus stable et on évalue à chaque année nos besoins. L'an prochain, les jupes seront retirées officiellement du catalogue. On se questionne sur l'idée d'avoir seulement la partie du haut pour l'uniforme (à revoir au niveau du comité d'encadrement). M Jourdain présente les vêtements qui sont les plus populaires auprès de nos jeunes (pourcentage d'achat). M Jourdain fera un suivi auprès de Raphael U et auprès du conseil des élèves pour que nous puissions offrir un nouveau chandail « dry fit ».
- Locations de locaux 2019-2020 : Nous louons nos locaux pour plusieurs activités (Technic, Cosom, Volleyball et Badminton). Le montant total reçu pour notre location s'élève à environ 5400\$.

Mme Viviane Drapeau propose les locations de locaux pour des activités diverses.

CE-19-20/03 Adopté à l'unanimité.

1.17 Suivi budget 19-20

M Jourdain nous présente un document concernant l'évolution du budget. En 2017-2018, nous avons eu un déficit de 9200\$. En 2018-2019, nous avons eu un surplus de 26 000\$. Nous avons un 11000\$ reportés au budget 2019-2020. Nous avons un budget total qui s'élève à 1 517 564\$.

1.18 Projet éducatif:

Nous sommes rendus à l'étape de prioriser nos moyens au niveau du comité pédagogique.

1.19 Renouvellement programme régional (pour approbation):

À chaque cinq ans, nous devons renouveler notre programme régional. M Jourdain nous informe que l'équipe-école accepte de reconduire ce programme. Nous devons consulter le conseil d'établissement à savoir si nous souhaitons renouveler notre programme régional.

Mme Viviane Drapeau propose de reconduire le programme régional (Harmonie) pour les cinq prochaines années.

CE-19-20/04 Adopté à l'unanimité.

1.20 Plan annuel de répartition des immeubles et des élèves - PRIÉ (Pour consultation):

M Jourdain doit consulter le conseil d'établissement au sujet du plan annuel de répartition des immeubles et des élèves. Selon les prévisions du MEES, les trois prochaines années sont à la hausse concernant la clientèle. On prévoit également 21 unités modulaires pour les écoles secondaires. M Jourdain nous présente un document officiel concernant l'évolution des prévisions. Pour Émilien-Frenette, au niveau de l'année scolaire 2020-2021, on prévoit une prévision d'élèves de 949 et un taux d'occupation qui se situe à 91%. M Jourdain nous présente le formulaire de réponse sur la consultation de la répartition des immeubles et des élèves (en accord ou en désaccord avec le projet présenté).

Le conseil d'établissement est en désaccord avec la capacité de 1040 élèves. Cette capacité ne tient pas compte des locaux spécialisés. Mme Régimbalt va envoyer par courriel un ajout pour les commentaires concernant la consultation.

1.21 Présentation de sorties éducatives (pour approbation):

- Délégation de pouvoir : le conseil d'établissement autorise le directeur à autoriser des sorties éducatives de moins de 24h et de moins de 20\$. Le directeur devra en informer le conseil d'établissement à sa prochaine séance ou par courriel.

Mme Julie Provost propose la délégation de pouvoirs au directeur d'école pour autoriser des sorties éducatives de moins de 24h et de moins de 20\$.

- ✓ Théâtre Cegep St-Jérôme : Pour les élèves de secondaire 3, 4 et 5, avec Mme Nathalie Dubois, pour un projet en art dramatique. L'élève n'a aucun coût à payer.
- ✓ Sortie en Techniques mixtes : Mme Lefebvre et Mme Berruel veulent aller visiter un musée d'arts à Montréal et les coûts sont défrayés en grande partie par le budget culturel.
- ✓ Activité avec notre conseillère en orientation : centre de formation pour des élèves intéressés (environ 20 élèves) et l'école assume les coûts.
- ✓ Rendez-vous des métiers : pour les élèves de 3e et 4e secondaire avec la conseillère en orientation (les coûts sont défrayés par la commission scolaire de Laval).
- ✓ Pour les 2 groupes de PVA, une activité (27 novembre) pour aller visiter un établissement de la gestion de la restauration (avec notre conseillère en orientation). L'élève n'a aucun coût à payer.

Les activités sont proposées par Joel Dagenais.

CE-19-20/06 Adopté à l'unanimité.

1.22 Questions diverses;

Précisions ajoutées au point 1.20 par Mme Régimbalt

1.23 Clôture de la séance.

Levée de l'assemblée est proposée par Mme Sonia Carpentier à 20h56.

CE-19-20/07 Adopté à l'unanimité.